

Boite à lettre de la Société Spanguero



La société ressemble plutôt à plusieurs sociétés, au moins 3. Elle est située en rase campagne sur la commune de Pamiers mais en limite de Montaut.

Les écoulements de lisier dans la « galage » sont à l'origine de la pollution constatée qui a provoqué une forte mortalité piscicole dans une retenue collinaire en aval de la SCEA.

Voir article de La Dépêche ci dessous

Publié le 20/08/2011 08:53 | [La Dépêche du Midi](#) : Montaut. Un lac souillé par une pollution massive



C'est une jolie petite ferme aux environs de Montaut, entouré de huit hectares de terres, un lac entouré d'arbres et une vue sur les Pyrénées: «Un petit coin de paradis», précise son propriétaire, qui veut garder l'anonymat. Mais, dans la journée d'hier, celui-ci et son épouse ont été incommodés par une forte odeur nauséabonde et inhabituelle. «Plus nous nous rapprochions du lac plus l'odeur était forte, explique-t-il. Ce lac est alimenté toute l'année par un galage. A notre grande surprise à la place de l'eau s'écoulait un liquide épais, nauséabond de couleur foncée: du lisier, sans aucun doute». En colère, il décide de contacter la mairie ainsi que la Police des eaux qui viendra

rapidement sur les lieux pour constater une pollution massive.

## Incompréhension et colère

Pour le propriétaire des lieux, c'est l'incompréhension: «Comment des personnes censées peuvent-elles déverser des centaines de litres de lisier dans la nature sans qu'elles soient conscientes du mal qu'elles engendrent? Mes enfants avaient l'habitude de pêcher la carpe ou l'esturgeon. Actuellement il n'y a plus aucune trace de vie» Il ne cache pas son inquiétude: «Les eaux du galage se déversent dans l'Estaut, la pollution s'étend sur plusieurs kilomètres, il suffirait d'un gros orage pour qu'elle pollue l'Hers. Mon souhait est de retrouver le coupable, qu'ils soient conscients des dégâts qu'il a engendré». L'enquête a été ouverte par la police des Eaux, qui vérifiera, notamment, si la nappe phréatique n'a pas souffert de cette pollution.

C'est cette mortalité qui a déclenché la plainte de la mairie de Montaut et nous en a fait part (message ci-dessous).

Adresse : [mairie.montaut09@orange.fr](mailto:mairie.montaut09@orange.fr)

> \*Ville : Montaut

> commentaires : Je crois que le problème de pollution qui nous préoccupe relève tout à fait de vos compétences... Il s'agit de la pollution d'un petit cours d'eau de la commune par un élevage bovin industriel (1200 têtes) qui envoie ses effluents directement dans le fossé donc dans un petit lac appartenant à un propriétaire voisin, puis dans le ruisseau et jusqu'à l'Hers. La police de l'environnement est intervenue, la mairie de Pamiers aussi, le Préfet est prévenu... depuis aout. Spanghero, le propriétaire, est averti et devait effectuer des travaux pour dépolluer le lac et améliorer ses installations. Rien n'a été fait. Avec la pluie actuelle, la

pollution va se diluer et se répandre un peu plus loin... et cela recommencera l'an prochain.

> Un article est paru dans la Dépêche en septembre et un autre, plus "méchant", pourrait paraître bientôt.

> Si vous voulez davantage d'informations, appelez moi au 05.61.68.33.90.

>

> Mairie de Montaut

En suivant « Le Chabot » répond à la Mairie de Montaut et constitue son dossier pour engager les poursuites

Mar. 08/11/2011 13:02

À : "mairie.montaut09@orange.fr" <mairie.montaut09@orange.fr>

Objet : APRA Le Chabot / Mairie de Montaut : votre message sur notre site internet

Bonjour Madame le Maire

je vous remercie pour le message que vous avez déposé sur notre site,

nous sommes effectivement intéressés par ce type de pollutions souvent difficiles à faire cesser.

Pouvez-vous nous dire si la police des eaux est intervenue et si un PV a été dressé. Si c'est le cas nous pouvons porter plainte ou nous associer à plainte auprès du procureur afin de l'inciter à instruire le dossier. Dans le cas contraire il nous faudra quelques éléments pour établir notre propre plainte.

Nous sommes preneurs des articles parus dans "la Dépêche" ou de tous courriers (non confidentiels) échangé sur ce dossier.

Merci d'avance pour les précisions ou documents que vous pourriez nous communiquer.

Très sincèrement

Henri Delrieu

Cette « galage » rejoint en suivant un ruisseau qui lui-même se jette dans l'Hers vif classé Natura 2000 (sous site du FR 7301822)

Pour ce faire une idée, voici quelques images que j'ai pu prendre de cette exploitation.

Lorsque j'y suis allé, plus aucun animal n'était dans le site, ce qui explique la faible quantité des écoulements. L'exploitation peut abriter 1200 bovins.



Arrivée sud : les stocks d'ensilage pour nourrir les bovins

Vers le nord : la « galage » qui ceinture l'exploitation et part vers le petit lac de Peyret puis l'Estaut



La galage : amont vers le sud.



Les écoulements de lisiers dans le fossé « galage »





Couleur (sans l'odeur) des écoulements



Les stocks d'ensilage

